

---

# CONSEIL DE LABORATOIRE

Compte rendu de la séance du 12 novembre 2024

---

## Membres votants

**Présents votants (10):** Nicolas Marchand, Yannis Le Guennec, Virginie Jallifier-Talmat, Federica Garin, Silvain Gerber, Laurent Girin, Laurent Ott (arrivé après le vote du CR du CDL précédent), Olivier Perrotin, Isabelle Sivignon, Laurent Ott.

**Absents ou excusés :** Christophe Berenguer, Bertrand Rivet, Thi Thuy Hien Tran, Alain Kibangou, Cyrille Siclet, Nicolas Tremblay, Gabriel Vasile, Paula Cordoba

## Membres non-votants

**Invitées permanentes :** Akila Mokhtari, Carole Chauvin

**Invitée :** Barbara Comis (pour point 3 à l'ordre du jour)

## Secrétaires de séance

Carole Chauvin et Olivier Perrotin

## Ordre du jour :

- 1) Approbation du compte rendu du CDL du 6/09/2024
- 2) Activités ingénieur transfert (invitée Barbara Comis)
- 3) Financement ingénieur transfert
- 4) Point RH
- 5) Retour investissement INP
- 6) Retour projets déposés ANR 2025
- 7) Intégration directeur technique en tant qu'invité permanent
- 8) Points divers

## Début de séance 10h00

### 1) Approbation du compte rendu du CDL du 6/09/2024

Approbation faite en CDL.

Abstention : 1

Contre : 0

Pour : 8

### 2) Activités ingénieur transfert (invitée Barbara Comis)

#### a. Présentation des activités ingénieur transfert (IT) par Barbara Comis

##### Contexte du réseau IT CNRS :

Déploiement de 100 IT dans toute la France avec pour but principal de faciliter l'accès à la recherche académique pour les PME, les grosses entreprises ayant déjà l'habitude d'interagir avec les laboratoires. La coordination se fait au niveau de la Direction des relations avec les entreprises au sein de la DGD (dir. générale déléguée à l'innovation) du CNRS.

### Actions de mises en place du poste IT au GIPSA-lab :

Le recrutement d'une IT au GIPSA a fait partie de la première vague (2022), il y avait donc tout à mettre en place :

Mise en place des relations entre tous les acteurs académiques :

- Créer les liens avec les 3 tutelles et leurs services valorisations + PUI
- Créer les liens avec les Instituts Carnots
- Créer les liens avec la DGDI (faire remonter les types d'accords).

Travail important de recensement au niveau du laboratoire :

- Recensement de toutes les compétences présentes au laboratoire afin de pouvoir les afficher aux entreprises
- Reconstruction de l'historique de toutes les collaborations industrielles du laboratoire, et utilisation pour communication (gros travail sur l'obtention des droits pour publier les logos des partenaires sur notre site web).

Mise en place de nouveaux outils :

- Outils de communication interne et externe
- Nouveau processus de mise en place des contrats, notamment Cifre

Les missions régulières de l'IT :

- Communication / prospection auprès des entreprises
- Accompagnement des équipes vers la signature du contrat : (propriété intellectuelle, accord financier)
- Pérennisation des collaborations (par ex : laboratoire communs)
- Pouvoir gérer en amont les contraintes des contrats cadres avec les grands groupes

### Bilan :

Financier

- La moyenne d'une Cifre est passée de 15-30 k€ sur 2019-2022 à 45-60k€ sur 2023. Augmentation de 20 k€. 45k€ doit devenir un minimum et non une moyenne.

Réseau

- Organisation d'évènements au contact des entreprises (~10 salons + RDV avec ~30 entreprises / an)
- Présence GIPSA-lab @Tech&Fest (1 startup, 4 sujets)
- 3 nouvelles pistes de collaborations prometteuses

Plus-value pour les chercheu.r.se.s

- Centralisation de la communication avec les entreprises, permet d'avoir des points d'entrée unique dans les entreprises, possibilité de temporiser si une collaboration n'est pas prête une année, elle peut l'être plus tard avec d'autres chercheurs
- Donne une vision d'ensemble du laboratoire aux entreprises qui ne connaissent pas toutes les activités du laboratoire
- Absorber la complexité du système (tutelles, valorisation des tutelles, Pôle Universitaire d'Innovation, Instituts CNRS, Direction Relations Entreprises), et aider les chercheurs à trouver le bon guichet
- Rôle de négociation qui à l'inverse d'un rapport de force, permet à la fois d'expliquer le coût réel et la valeur de la plus-value de la recherche académique aux entreprises, et de s'accorder sur des montants qui font sens pour tous. Cela permet d'instaurer une meilleure relation de confiance avec les entreprises

Il est aussi noté par B. Comis (et appuyé par N. Marchand) **de l'importance de toujours faire remonter à Barbara le moindre contact industriel, que ce soit une acceptation ou un refus.**

### **b. Questions du CDL**

Q : Est-ce que quand une entreprise demande un partenariat, les chercheur.se.s sont disposés à y répondre ?

R : Il y a des refus des chercheur.se.s, mais Barbara encourage à faire une première discussion pour pouvoir refuser en connaissance de cause. Les raisons de refus sont multiples.

Q : Pour rebondir sur ces refus, il y a le problème de la disponibilité des C-EC qui ont souvent la tête sous l'eau. Est-ce qu'il y a un potentiel de partenariats satisfaisants dans le labo pour que le poste d'IT ait un sens ?

R : Il y a beaucoup de thématiques sous-exploitées au GIPSA, et une nécessité de convaincre sur l'intérêt de faire sortir la science du laboratoire. Certaines équipes étaient sceptiques au début, mais avec qui des collaborations démarrent à présent. Pour l'instant il y a déjà une grande charge de travail avec les collaborations actuelles, il n'y a donc pas un manque de collaborations dans le laboratoire.

Q : Comment B. Comis se sent dans le poste ? (Sortie du directeur qui est son supérieur hiérarchique pour la question et quelques suivantes)

R : Il s'agit d'un travail assez solitaire. La hiérarchie est complexe, avec d'abord le DU mais aussi aux échelons plus haut au niveau des tutelles. Le travail est parfois frustrant car beaucoup de choses à mettre en place qui peuvent prendre du temps, et certains outils sont non-adaptés au niveau des tutelles. La largeur du spectre d'application est aussi difficile à absorber.

Q : Pourquoi le poste ne serait pas dans un service de valorisation ?

R : B. Comis passe une journée par mois au SPV du CNRS. Sur les trois IT à Grenoble (les deux autres étant Institut Néel et TIMC+G2E-lab), celle du TIMC+G2E-lab est rattachée au SPV du CNRS. Elle passe 2 jours / semaine au SPV. Au sein du SPV on trouve essentiellement des juristes et il s'agit d'un travail assez différent et beaucoup plus administratif.

Q : Quelle est la marge de discussion sur la Propriété Intellectuelle (PI) ?

R : Cela se fait au cas par cas. Le CNRS est la tutelle la plus conservatrice (décisions au niveau national donc difficile à négocier). Les autres tutelles sont plus souples (négociations possibles localement, et il y a un coût à négocier pour céder la PI).

Il est important de noter qu'il est important de terminer la négociation avant de signer le contrat, ou choisir de ne pas signer. Mais une fois que des étudiant.e.s sont embauchés, la négociation devient très difficile et peut avoir des conséquences négatives sur l'étudiant.e.

Q : Quelle est la pérennité du réseau IT CNRS ?

R : Des pérennisations n'ont pas encore eu lieu au niveau du CNRS innovation. Il n'y a pas de nouveaux recrutements IT à venir sur les 4 prochaines années. Le CNRS ou les instituts Carnot pourraient vouloir pérenniser des IT dans les laboratoires mais c'est encore très flou (voir point 3) à l'ordre du jour).

Il est rapporté que les chercheurs du laboratoire, incluant ceux qui avaient déjà l'habitude de collaborer avec des industriels avant le poste IT, sont très contents de la présence et du travail de B. Comis, et de la décharge de temps et d'énergie que ça leur fournit.

### **3) Financement ingénieur transfert (sans la présence de B. Comis)**

B. Comis est en CDD de 3 ans, jusqu'au 31 octobre 2025. La règle pour CDiser un personnel selon la politique RH des tutelles est d'avoir au moins 5 ans d'ancienneté en CDD sur les mêmes fonctions. Nous lui proposerons donc un CDD de 2 ans avant de valider définitivement l'éventualité d'un CDI. Sachant que le poste coûte environ 70k€/an, toutes charges comprises, le but de la discussion ci-dessous est de conduire à deux votes qui auront lieu début décembre via balotilo :

- Est-ce que nous prolongeons le CDD de 2 ans ?
- La direction a envoyé en amont 3 propositions de solutions pour couvrir le salaire en 2026.

Sachant qu'au vu de l'augmentation du nombre et du montant des contrats prévus dans l'avenir, le salaire devrait pouvoir être couvert par ce biais à partir de 2027. Il apparaît que la solution 2 n'est pas très équitable, et donc n'est pas proposée au vote. La question sera donc quelle est la solution de financement à adopter pendant cette période parmi celles présentées ci-dessous ? (1, 3 ou un mélange des deux).

#### Financement idéal (à terme pour le CDI)

Le CNRS pourrait peut-être financer quelques IT en France à hauteur d'un certain pourcentage. Le GIPSA pourrait être bien placé pour être sélectionné mais il y a encore un manque de visibilité sur le sujet, qui dépend en partie des difficultés budgétaires de l'État actuelles et des décisions politiques qui seront prises. Localement, il y a aussi le problème multi-tutelles pour le CNRS, qui ne sait pas comment prélever les contrats des autres tutelles pour pouvoir payer l'IT.

Dans le cas où la situation se débloque, l'idée est de proposer une solution de financement complémentaire aux tutelles comme outil de négociation pour que les tutelles payent la plus grande partie du salaire.

#### Financement à partir des contrats (à terme pour le CDI)

L'idée à terme est de pouvoir prendre en charge l'intégralité du salaire (ou une partie si le CNRS finance le poste) à partir des plus-values négociées par l'IT sur les nouveaux contrats. En prélevant 5k€/Cifre avec 15 nouvelles Cifres par an, on peut s'auto-financer. Nous sommes actuellement à 10 nouvelles Cifres par an.

Il faut noter que le.a chercheur.r.se reste gagnant sur le montant de son contrat : c'est parce l'IT négociera des contrats plus élevés qu'on pourra en prélever une partie tout en laissant un montant plus important que lorsque le contrat était négocié sans IT.

**Point de vigilance si le CNRS ne finance pas le poste** : le montant des contrats n'est pas forcément stable chaque année, et il peut y avoir un risque de ne plus pouvoir s'auto-financer sur le long terme. Si le laboratoire ne peut plus payer, l'INS2I prendrait en charge le salaire, mais au détriment du non-renouvellement d'un départ de poste niveau IR.

#### Transition (sur les 2 prochaines années = le CDD)

Les contrats actuels ne sont pas encore suffisants pour s'autofinancer et on fait l'hypothèse qu'il faut encore 1 ou 2 ans pour y arriver (en croissance depuis la création du poste IT). Pendant cette période, une solution temporaire pour novembre-décembre 2025 et 2026 est à choisir parmi celles présentées ci-dessous. Il s'agit de compléter les prélèvements effectués sur les contrats.

Solution 1 : augmentation des frais de gestion sur contrats industriels de 9,5 % à 12% (après prélèvement de 15% des tutelles)

Solution 2 : prélèvement de 2% des « fonds de roulement » des crédits des chercheurs (ligne AUT) pour tout fond de roulement supérieur à 40k€ (sur la totalité du solde)

Solution 3 : prélèvement de 3,5% des « fonds de roulement » des crédits des chercheurs (ligne AUT) pour tout fond de roulement supérieur à 40k€ (uniquement sur la partie supérieure à 40 k€)

- Dans le cas de la solution 1 : le calcul complet est :  
[Montant total incluant une plus-value négociée par l'IT]
  - [Prélèvement tutelles]
  - [Prélèvement labo correspondant au complément de transition]
  - [Prélèvement fixe correspondant au financement pérenne du poste].A noter de nouveau que la plus-value négociée doit permettre d'absorber à la fois la hausse de prélèvement du laboratoire et le prélèvement fixe.
- Solution 2 : il y a un effet de seuil (un contrat à 39999€ ne serait pas prélevé et aura plus au final qu'un contrat à 40000€ prélevé). La solution 3 est l'alternative sans seuil.

- Si jamais les contrats rentrent plus vite que prévu, les solutions 2 ou 3 permettent le remboursement des prélèvements. Le changement de taux de prélèvement de la solution 1 ne pourra pas être effectué rétroactivement.

#### Point de vigilance sur les fonds du laboratoire

Lors du dernier DOR INS2I, l'institut a annoncé qu'ils pourraient surveiller les crédits AGDG des laboratoires (= ligne généralisée qui contient tous les crédits pérennes du laboratoire, par ex. overheads européens, contrats industriels terminés, etc.) à partir desquels l'IT serait financée.

Ils souhaitent surveiller les entrées et sorties et vérifier qu'il n'y a pas de l'argent qui dort. Risque de prélèvement sans préavis des ministères en cas de difficultés budgétaires de l'État.

## 4) Point RH

### Service financier :

- Départ Sandrine Nadau, responsable du service financier, le 1/12/2024
- Nomination de Maya Nigro, responsable du service financier à compter du 1/12/2024
- Accord INS2I pour affichage NOEMI : gestionnaire financière niveau AI pour prise de poste au 1/07/2025 (si fructueux)
- Recrutement d'un CDD sur ressources propres niveau T gestionnaire financière du 1/02/2024 au 30/06/2025

Maya Nigro est actuellement AI et passera les concours internes pour passer IE.

### Service plateformes :

- Accord INS2I pour affichage NOEMI : IR BAP C, projet national TIRREX
- Retour Xavier Laval (disponibilité) au 5/04/2025 – Prolongation du CDD de Sylvain Arnaud jusqu'à cette date
- Pas de retour de l'INS2I sur CDD plateformes Biomécanique (remplacement Clémentine Darj)

## 5) Retour investissement INP

- Bras robotique comme base projet de "création"/design d'un robot de réhabilitation modulable  
Mathilde Lestoille, MOVE  
Demandé : 80 k€ - Financé : 60 k€
- Articulographe de la PF MUSA  
Christophe Savariaux, Plateformes + PPC  
non financé
- Tour numérique  
Rémy Jaccaz, Mécatronique  
non financé

## 6) Retour projets déposés ANR 2025

ANR - APPEL GÉNÉRIQUE 2025				
Instrument	Etablissement gestionnaire	Acronyme	Responsable scientifique	coordinateur ou partenaire
PRC	GINP	SIERRA	Nacim MESLEM	partenaire
PRC	CNRS	RePer-Age	Nathalie GUYADER	partenaire
JCJC	CNRS	VirTwinUp	Mathilde LESTOILLE-LEGRAND	coordinatrice
PRC	GINP	ARCAVE	Lara BRINON	coordinatrice
PRC	UGA	WPP	Sonia KANDEL	coordinatrice
PRC	GINP	PADAWAN	Christophe BERENGUER	partenaire
PRC	GINP	MAFMONITO	Bertrand RIVET	partenaire
PRC	GINP	FELICS	Bertrand RIVET	partenaire
JCJC	GINP	EQUR-XSM	Dawood AL CHANTI	coordinateur
PRC	CNRS	FLAWS	Nicolas MARCHAND	partenaire
PRC	GINP	Sofinès	Ronald PHLIPO	partenaire
PRC	GINP	MOREGREEN	Antoneta BRATCU	partenaire
PRC	CNRS	PorosiTeeth	Nicolas TREMBLAY	partenaire
PRC	CNRS	CONTAM	Giovanni DEPAU	partenaire

14 projets déposés.

## 7) Intégration directeur technique en tant qu'invité permanent

Le règlement intérieur de tous les laboratoires stipule que la responsable administrative siège en tant qu'invité permanent au CDL pour apporter des informations et des précisions concernant les aspects administratifs, RH, financier, logistique, patrimoine, informatique .... (elle fait souvent office aussi de directeur technique)

Dans l'organisation de GIPSA, les aspects administratifs et techniques sont séparés :

- une directrice administrative et financière
- un directeur technique

Le CDL vote pour (à l'unanimité) l'intégration du directeur technique en tant qu'invité permanent du CDL. La mesure sera appliquée à partir de 2025.

## 8) Points divers

ZRR officielle à partir du 4/11/2024

- FSD pour toutes les nationalités
- Pas de déclaration pour les personnes accompagnées pour l'instant car pas d'outils pour le faire
- Mise en route des badges suspendue tant que la réception du chantier n'a pas été effectuée

### Election renouvellement collège doctorants/post-doctorants

Pour rappel, sont électeurs, **les doctorants et post-doctorants ayant un CDD de plus de 8 mois ET au moins 4 mois de présence au 01/01/24**. Tout électeur est éligible.

Un message va être envoyé d'ici la fin de la semaine sur la procédure pour recenser les candidatures et procéder au vote.

**Fin de séance à 12h30**